Liberté . Egalité . Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DU GERS

SERVICE DEPARTEMENTAL
DE LA COMMUNICATION INTERMINISTERIELLE
DE L'ETAT

Auch, le 25 juillet 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

REDRESSEMENT PRODUCTIF : UNE ACTION DE L'ETAT RESSERREE, ANTICIPATRICE, REACTIVE A L'ECOUTE DES ENTREPRISES

Pour faire face aux difficultés rencontrées par les entreprises, préserver l'emploi et accentuer l'industrialisation dans les territoires, le ministre du redressement productif a décidé de renforcer la réactivité de l'Etat et de faire de cette mobilisation une priorité nationale.

Nommé commissaire au redressement productif, Robert Castagnac, assurera le pilotage des actions en Midi-Pyrénées sous la conduite du préfet de région.

Une action de l'Etat resserrée, anticipatrice, réactive à l'écoute des entreprises.

Dans le Gers, les dispositifs de détection et d'action existants sont renforcés par une équipe départementale resserrée autour d'Etienne Guépratte, préfet du Gers. Elle est composée du directeur départemental des finances publiques, de la directrice de la Banque de France, de la directrice territoriale de Pôle emploi et de la directrice du travail, responsable de l'unité territoriale de la DIRECCTE Midi Pyrénées qui est désignée correspondante du commissaire au redressement productif.

La cellule départementale s'est réunie le mardi 24 juillet et a vocation à se réunir toutes les semaines afin de détecter, le plus précocement possible, les difficultés des entreprises, expertiser les situations, préserver la proximité des premiers contacts et construire des solutions efficaces et concrètes avec tous les acteurs concernés.